

Message de l'administrateur

Le 15 février 2007, nous avons rendu hommage à plusieurs membres du personnel du CRR pour leurs nombreuses années d'excellent service.

Trente-neuf employées et employés sont devenus membres du « club du quart de siècle » cette année. Nous avons aussi souligné les 30 ans de service public de 32 membres du personnel, ainsi que les 35 ans de sept autres personnes. Enfin, nous avons présenté tout spécialement à M. Michael McEwan, gestionnaire adjoint des services en établissement, aile ouest 3A/B, une belle plaque commémorant ses 40 ans de bons et loyaux services.

De plus, nous avons souligné le service exceptionnel de plusieurs membres du personnel et bénévoles à l'endroit des pensionnaires et des employés du Centre régional Rideau.

Les participants ont eu droit à une prestation enlevée de la chorale du personnel du CRR sous la direction Mme Shannon Bower. Nous remercions tout particulièrement l'animateur de la soirée, Wayne Kearns, ainsi que tous ceux qui ont aidé à la production de l'événement et à la décoration du gymnase.

Des représentants du Collège Algonquin se sont adressés aux membres de l'assemblée pour les remercier du partenariat que le collège entretient avec le CRR depuis 33 ans.

Ils ont annoncé que le Collège Algonquin créera une bourse au nom du Centre régional Rideau à l'intention de futurs diplômés en intervention auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Au nom de tous les membres du personnel et pensionnaires, je remercie chaleureusement notre comité d'esprit d'équipe qui organise avec brio la tenue de tels événements.

John Hewitt
Administrateur



Mise à jour sur les placements dans la collectivité

En date du 31 mars 2007, dans l'ensemble de la province :

- 443 pensionnaires avaient été accueillis au sein de la collectivité;
- plus de 300 familles et décideurs au nom d'autrui planifiaient le déménagement d'un ou d'une pensionnaire dans la collectivité;
- 241 pensionnaires vivaient encore au CRR.

Il aurait fallu lire dans le numéro de l'hiver 2007 du bulletin d'information du CRR que 93 pensionnaires du CRR avaient déménagé dans diverses collectivités de l'Ontario en date du 31 décembre 2006. Nous nous excusons de cette erreur.

En date du 31 mars 2007, 155 anciens pensionnaires s'étaient installés dans leurs nouvelles résidences au sein de la collectivité. Nous continuons de fermer des unités résidentielles à mesure que les pensionnaires quittent l'établissement. Au cours du mois de mars, les unités E4D, E1A, E1B et E3B ont été fermées.

Nous accueillons avec grand plaisir Marg Leaver qui reprend son poste de coordonnatrice adjointe de la planification.

Si vous avez des questions au sujet du déménagement dans la collectivité d'un membre de votre famille, veuillez communiquer avec l'un des membres de l'équipe de planification de l'Initiative de fermeture des établissements au 613 284-0123 :

Ann Darou
Coordonnatrice de la planification
Poste 2805

Susan Boudreau
Coordonnatrice adjointe de la planification
Poste 2808

Rose Doyle
Coordonnatrice adjointe de la planification
Poste 2812

Marg Leaver
Coordonnatrice adjointe de la planification
Poste 2806

Heather Malloy
Coordonnatrice adjointe de la planification
Poste 2807

Greg Scott
Coordonnateur adjoint de la planification
Poste 2814

Cornelia Wegner
Coordonnatrice adjointe de la planification
Poste 2811

Autour du CRR

Le bal de la Saint-Valentin a été le haut point du mois de février pour nos pensionnaires. Nous remercions tout particulièrement Shannon Bower qui a joué avec brio le rôle de « deejay » pendant cette soirée.

Notre fête de la Saint-Patrick a connu un succès bœuf! Nos pensionnaires ont beaucoup aimé voir jouer le groupe Limit et danser sur sa musique.



Événements spéciaux à venir :

L'été approche à grands pas! Nous organiserons bientôt des programmes d'activités estivales, et accueillerons avec grand plaisir les stagiaires qui s'offrent pour accompagner nos pensionnaires à divers événements.

Mise à jour sur l'Initiative de fermeture des établissements

En réponse à de nombreuses demandes, les Services centraux des programmes ont remis en vigueur un programme appelé « Moving to the Community », dans lequel le personnel prépare les pensionnaires à la vie communautaire à l'aide d'un livre d'images montrant des exemples d'une maison, d'une chambre à coucher, d'un centre commercial et d'autres scènes de la vie quotidienne.

Les familles des pensionnaires ont demandé plus de détails sur le processus de transfert de leur proche dans la collectivité. Voici les réponses à quelques-unes des questions les plus fréquentes :

Les foyers de groupe sont-ils la seule option possible pour les anciens pensionnaires du Centre?

Non. Les pensionnaires qui doivent être transférés dans la collectivité peuvent choisir entre différents types d'habitation, notamment un foyer de groupe, un appartement ou un condominium, ou encore un foyer de soins de longue durée, tout dépendant de leurs besoins.

Nous invitons les familles à discuter de ces options avec leur facilitatrice régionale ou facilitateur régional du placement au cours du processus de planification.

J'ai entendu dire que les pensionnaires qui déménagent dans la collectivité ne peuvent recevoir de l'aide financière que pendant un an après leur déménagement. Est-ce vrai?

Non. L'organisme communautaire qui fournira des services à votre proche a un contrat avec le ministère aux termes duquel il doit assurer le soutien et les services nécessaires de façon continue. Il n'y a pas de limite de temps pour l'aide financière.

Les organismes sont dirigés par des conseils d'administration sans but lucratif composés de citoyens dévoués, de parents et de personnes agissant en leur propre nom. Le ministère demande à ces conseils d'administration de lui rendre compte des services fournis et entretient des contacts réguliers avec les organismes par l'entremise de membres de son personnel appelés superviseurs de programme.

Les anciens pensionnaires auront-ils accès aux mêmes services qu'auparavant dans la collectivité, par exemple les consultations médicales, l'hydrothérapie, etc.?

Plus de 370 organismes communautaires assurent une vaste gamme de services, notamment des services de soutien à la participation communautaire, de soutien en résidence et de relève. Certains organismes dispensent également, sur place, des soins infirmiers, des traitements et des programmes de jour, ainsi que des ressources sensorielles.

Votre proche aura accès aux services d'un médecin, d'un dentiste et d'autres professionnels de la santé, selon ses besoins.

À quelles activités les anciens pensionnaires pourront-ils participer dans la collectivité?

Votre proche pourra participer à toutes les activités communautaires qu'il ou elle désire ou préfère, et avoir de l'aide pour le faire. Les organismes profitent de nombreuses activités communautaires offertes à l'ensemble des citoyens, par exemple celles du YWCA/YMCA local, des clubs de santé, des programmes municipaux de loisirs, de groupes d'intérêts spéciaux et des programmes de halte-accueil pour personnes âgées.

Qui s'occupe des anciens pensionnaires qui n'ont plus de famille pour prendre des décisions en leur nom?

Le Bureau du Tuteur et curateur public de l'Ontario agit comme décideur au nom d'autrui dans les cas où la personne concernée n'a pas de famille pouvant aider au processus de planification ou prendre des décisions au sujet des traitements requis.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Bureau du Tuteur et curateur public, veuillez communiquer avec votre facilitatrice régionale ou facilitateur régional du placement, qui se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements, ou consulter le site Web du Bureau aux adresses suivantes :

<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/> et <http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/subhealth.asp>.

Nouvelles d'un ancien pensionnaire

Après avoir vécu 30 ans au CRR, il a déménagé à son nouveau domicile dans la collectivité juste avant Noël. Il a toujours été réservé et préfère s'occuper seul. Le foyer où il se trouve étant très grand, il a amplement d'espace à lui pour jouir des moments de solitude et de tranquillité dont il a besoin.

Le personnel de l'organisme lui a progressivement fait connaître de nouvelles activités. Depuis son déménagement, il a passé plus de temps qu'à l'accoutumée avec les membres du personnel et ses compagnons de vie. Il a ainsi appris à jouer à des jeux, à faire ses transactions bancaires et à faire l'épicerie. Il va aussi nager à la piscine locale, joue aux quilles avec les autres pensionnaires du foyer et fréquente un café du quartier. Comme il adore les animaux, il passe du temps à une ferme locale. Il aime promener les animaux, en particulier le cheval.

Les membres de sa famille lui ont parlé au téléphone et se font une joie de lui rendre visite très prochainement.

